

## Sortir du surendettement

Une personne sur 7 est endettée en Suisse, et toutes les couches de la population sont touchées. Comment reprendre sa situation en main? Un service gratuit accompagne les personnes qui veulent s'en sortir.

Il y a toujours plus de personnes endettées dans le canton : les chiffres des Offices de poursuites et faillites, et de Caritas Fribourg sont là pour l'attester, dont un secteur est spécialisé en gestion de dettes et désendettement. La responsable du service, Ilsemarie Cottier est assistante sociale, puis elle s'est perfectionnée pendant deux ans à Bâle, à la Haute Ecole sociale. Elle travaille depuis quelques années dans le désendettement, une activité qui la passionne.

**Une motivation à toute épreuve.** « *Les personnes endettées vivent une situation de précarité qui les mène souvent au désespoir. Elles vivent écrasées sous ce poids et lorsqu'il y a une famille, tout le monde subit des contraintes énormes. Le service de Caritas est gratuit et accessible à tous. C'est un service privé, nous aidons les personnes à ne pas tomber dans la dépendance d'un service social. D'ailleurs, un bon nombre de personnes endettées n'ont droit à aucune aide sociale car elles sont au-delà des normes.* » Très souvent les gens ne réagissent pas assez vite, ils laissent aller les choses et la situation ne fait que s'aggraver. Lorsqu'ils se décident à demander de l'aide, c'est en moyenne avec une année de retard. L'accompagnement pour gérer les dettes se fait sur 3 ans au maximum, car c'est un effort tellement difficile qu'il n'est pas réaliste d'aller au-delà de cette durée.

**Clarifier la situation : un travail gratifiant.** La première démarche est d'analyser la situation dans son ensemble, avec la personne, en tenant compte de sa situation personnelle, familiale et professionnelle : faire l'inventaire de toutes les dettes, s'occuper des plus urgentes, calculer le minimum nécessaire pour vivre, établir un budget, contacter les créanciers. Souvent, les personnes ne connaissent pas leurs droits les plus élémentaires. « *Cette étape aide souvent la personne à retrouver confiance. Le simple fait de rappeler aux personnes leurs droits, de les conseiller et les aider dans leurs démarches leur redonne le respect d'eux-même. Ils ont de nouveau du courage pour reprendre leur vie en main, et ça c'est extraordinaire !* » explique Ilsemarie Cottier.

**Jeunes au-dessus de leurs moyens?** Bien que des statistiques manquent concernant les jeunes, il semble que l'endettement commence toujours plus tôt. Une étude munichoise indique que 6 % des jeunes mineurs ont une dette moyenne de 370 euros. Ces chiffres sont surprenants pour des jeunes encore à charge de leurs parents. Dès la majorité, le premier salaire, l'accès au petit crédit, la dette moyenne s'élève à 1'430 euros. L'épargne n'est plus à la mode : avec une carte de crédit, il n'est plus nécessaire d'avoir de l'argent liquide pour acheter.

**Un accroc suffit.** « *Au départ, on constate souvent une cause qui déclenche, comme un divorce ou une maladie, et cela peut donner lieu à une dépression, et quelquefois une perte d'emploi vient compliquer la situation.* » Toutes les couches de la population sont concernées, mais le désendettement est plus difficile pour les petits revenus. Les factures qui restent en panne sont avant tout des factures médicales et dentaires, les impôts, les leasings et crédits bancaires, les achats à crédit. Souvent, ces arriérés se cumulent. Parmi les causes qui reviennent régulièrement, il y a les changements d'état civil, la maladie, une diminution de revenus. La mauvaise gestion n'est pas la cause première.

**Toujours plus de dettes.** Selon les statistiques fournies, les bureaux de Caritas Fribourg suivent actuellement 79 situations d'endettement. En 2002, les nouveaux cas se sont élevés à 39, alors qu'au milieu de l'année 2003, 50 personnes ont déjà demandé de l'aide. La moitié représente des personnes entre 30 et 40 ans. Les couples mariés représentent le plus grand pourcentage. Les dettes inférieures à Fr. 20'000.– forment un tiers des cas, alors qu'une dette sur 4 s'élève entre 40'000 et 50'000 francs.

**Une aide reconnue.** En tout 3 assistants sociaux formés dans le désendettement conseillent et accompagnent des personnes qui veulent s'en sortir. Le Conseil d'Etat a reconnu l'aide au désendettement comme action prioritaire de prévention, et a demandé à la Loterie romande d'engager des moyens pour le service spécialisé de Caritas. L'équipe sera ainsi complétée par un juriste et une secrétaire. Le service travaille en collaboration avec l'Association faîtière suisse des services de gestion de dettes (à but non lucratif) qui gère le site Internet [www.dettes.ch](http://www.dettes.ch)

### Caritas

Service de gestion de dettes et désendettement  
 Rue Nicolas de Praroman 2  
 1701 Fribourg.

Permanence téléphonique, tous les jours ouvrables de, 9 h à 12 h  
 Tél 026 321 18 54 ou 321 18 62

Par e-mail : [dettes.resp@caritas-fr.ch](mailto:dettes.resp@caritas-fr.ch)

Internet : [www.dettes.ch](http://www.dettes.ch)

### **Quelques tuyaux pour maîtriser ses dépenses :**

- faites-vous un budget : il vous montre ce qu'il est essentiel de payer chaque mois : nourriture, caisse-maladie, impôts, téléphone, et ce qui reste à disposition.
- ouvrez un compte spécial pour constituer une réserve : l'argent mis de côté permettra de faire face à des dépenses spéciales ou imprévues : vacances, gros achats, réparation.
- faire des achats avec un sens critique, en comparant les prix. Soyez fiers de ne pas vous sentir obligés d'acheter tous les articles de marque.
- les impôts, une obligation qui revient chaque année. Compter 10 % du revenu annuel. Le plus simple est de s'acquitter régulièrement des tranches d'impôt.
- un compte en découvert, c'est une avance faite sur des prestations financières. Quand il n'est plus possible de boucher des trous, c'est le début de l'endettement. Choisir un compte où il est impossible d'être en découvert.
- acheter à crédit vous engage pour des mois ou des années. Les intérêts sont voraces et la contrepartie bien mince. Ainsi, une somme de Fr. 20'000.- empruntée à 15 % représentera dans cinq ans une dette doublée de Fr 40'00.-
- traitement dentaire : demandez un traitement simple et approprié. Demandez toujours un devis au tarif de la Suva (Fr. 3,10 par point de taxe)
- l'assurance-vie : à suspendre en cas de budget serré.

Source : [www.dettes.ch](http://www.dettes.ch)

*Josiane Berset*

22.08.03